

## Conseil d'administration du 14 Janvier 2026

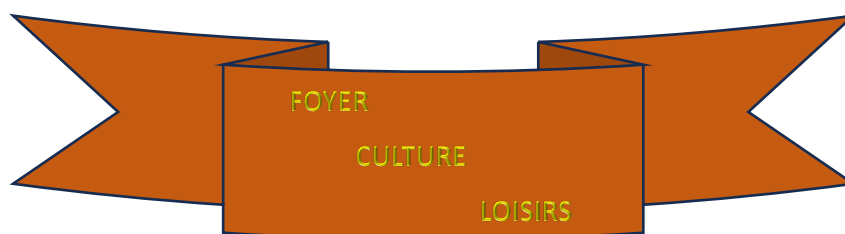
### Etaient présents :

SEGUES Françoise (Adm) - RIGAUD Brigitte (Adm) - PAULIN Louis-Camille (Adm) -PAULIN Odette (Adm/Resp) - LAFFONT Claudine (Adm-Resp) - MOINE Suzie (Resp)– RIGAUD Alain (Adm/Resp) – JOUBERT Michèle (Adm) – MOINE Marie Pascaline (Resp) - NEYRAT Elisabeth (Adm) - CLERGUE Pascale (Resp.) – LATHIERE Brigitte (Adm)

### Absents excusés :

ABRIAT Danièle (Resp) – PANNOUX Martine (Resp) – DOUCET Micheline (Resp) – TAMISIER Sophie (Resp.)

FOUCAUD Monique conseillère municipale chargée des associations



### **1- Approbation du CR du CA du 12 Novembre 2025**

Approuvé à l'unanimité

### **2 – Révision du règlement intérieur**

En regard de l'article 1 du Règlement intérieur, il est possible de modifier le règlement intérieur en cours d'année, à condition d'en informer les adhérents lors de l'assemblée générale suivante. Vous trouverez en pièce jointe le nouveau texte étudié. Les articles suivants ont été modifiés ou complétés : Art. 6 – Art.9 - Art. 12 – Art. 13 – Art. 16 – Art. 17 – Art.19.

*Les modifications sont en italique.*

#### **Pour l'article 12 :**

M.P. Moine fait remarquer que le C.A. n'a actuellement que 9 membres alors que le minimum est de 10. Elle rappelle que l' Art 10 des statuts précise que la cooptation en cours de saison de membre(s) au sein du CA est possible, sous réserve de validation du CA jusqu'à l'AG ordinaire suivante.

Mme DOUCET avait proposé sa candidature. Il n'y a pas d'objection.

Pour information,

Les Statuts concernant ces sujets ne pourront être modifiés que lors d'une AGE qui pourrait se tenir avant l'AG de 2026.

### 3 – Fête pour les 60 ans de l'association.

La date de création de l'association est parue au JO le 09 01 1966.

L'ensemble du Conseil est favorable à organiser une journée anniversaire. Pour cela, il faut arrêter une date, celle du 30 mai est évoquée.

Les responsables d'activité doivent en parler aux adhérents de leur section et donner leur approbation ou pas pour le 06 février dernier délai.

Les sections poterie et yoga sur chaise ont déjà répondu présent. Il a été évoqué que toutes les sections soient représentées sous forme d'ateliers pour représenter l'ensemble du FCL.

S'il y a suffisamment de personnes voulant s'impliquer dans l'organisation et la réalisation de cet évènement, nous organiserons un groupe de travail qui se réunira en dehors des CA afin d'établir la feuille de route (personnes participantes, idées retenues, logistique...)

### 4- Information et questions diverses :

- a) Avancée de l'achat du four pour la poterie : Claudine LAFFONT doit faire le point avec la Société pour préciser la date d'installation. (au mieux pendant les vacances de février) . Savoir où en est la vente de l'ancien four.
- b) Point sur les finances :
- c) Brigitte et Françoise étaient présentes aux vœux de la mairie. Mr le Maire a félicité les associations pour leurs activités sur la commune. Pendant le partage de la galette, nous avons rencontré 4 à 5 personnes nouvellement installées sur la commune, qui seraient intéressées par nos diverses activités.
- d) La galette de l'association s'est déroulée le 10 janvier la plupart des membres du CA et des responsables d'activité étaient présents. Un moment convivial et d'échanges très agréable.
- e) Le nouveau secrétariat/accueil est opérationnel :  
Le bureau a été interverti avec la salle de la « Peinture Porcelaine » pour plus d'espace, et de convivialité mais aussi pour plus de sécurité, tant sur le matériel que sur les données conservées.  
Mise en place du nouveau système informatique Windows 11 avec matériel neuf pour les impressions spéciales couleur.  
La serrure de la porte a été changée et seule 3 membres du bureau ont la clé.  
L'ensemble des membres est informé et invité à « visiter » la nouvelle installation du secrétariat/accueil.
- f) A ce jour, nous avons enregistré 237 adhérents.  
Au niveau des finances, Odette nous informe que les intérêts de l'année passée sont inférieurs à ceux de 2024 suite à la baisse d'intérêts.  
Montants des intérêts : Année 2024 = 1367.53€ et pour Année 2025 = 991.93€

La date du prochain conseil d'administration sera fixée ultérieurement